



le choix du bien-être



T A R I F S 2023

Logement Type : T1 Bis

Redevance mensuelle nouveaux résidents	632.46€
Charges locatives	701.51€

Total hors pension	1 333.97 €
Tarif mensuel avec la pension complète :	1 693.30 €

Restauration :

Journée complète	11.78 €
Petit déjeuner	1.78 €
Déjeuner	7.38 €
Dîner	2.86 €

Possibilité d'A.P.L qui vient en déduction du loyer

Suivant le degré de dépendance il convient de modifier les charges d'aide à l'autonomie pris en charge par le Conseil Général
(Aide Personnalisée à l'Autonomie)
A titre indicatif : GIR 3/4 : 13.75 € GIR 1/2 : 21.67 €

Tarifs au 01 mars 2023



le choix du bien-être



T A R I F S 2023

CHAMBRE D'ACCUEIL TEMPORAIRE

Redevance Journalière **53.11 €uros**
(comprenant la fourniture du mobilier, le téléphone en ligne directe, la télévision, le service ménager et la mise à disposition du linge de lit et de son entretien, les assurances, les taxes ainsi que le médaillon de téléalarme)

Journée complète	11.78 €
Petit déjeuner	1.78 €
Déjeuner	7.38 €
Dîner	2.86 €

Tarif journalier avec la pension complète :	64.89 €
---	---------

Suivant le degré de dépendance il convient de modifier les charges d'aide à l'autonomie pris en charge par le Conseil Général
(Aide Personnalisée à l'Autonomie)

A titre indicatif : GIR 3/4 : 13.75 € GIR 1/2 : 21.67 €

Tarifs au 01 mars 2023



le choix du bien-être



T A R I F S 2023

Logement Type : T2

Redevance mensuelle	805.97
Charges locatives	848.98

Total hors pension	1 654.95 €
Tarif mensuel avec la pension complète :	2 014.28 €

Restauration :

Journée complète	11.78 €
Petit déjeuner	1.78 €
Déjeuner	7.38 €
Dîner	2.86 €

Tarif mensuel avec la pension complète pour 2 personnes : 2 373.61 €

Suivant le degré de dépendance il convient de modifier les charges d'aide à l'autonomie pris en charge par le Conseil Général
(Aide Personnalisée à l'Autonomie)

A titre indicatif : GIR 3/4 : 13.75 € GIR 1/2 : 21.67 €

Tarifs au 01 mars 2023



le choix du bien-être



T A R I F S 2023

Services divers hors APA

Le résident peut bénéficier temporairement de services d'aide à la personne dans le cas où il ne bénéficie pas de l'APA et dans la limite des possibilités de l'équipe de la MARPA :

- Un ménage (T1 Bis) :	8.99 €
- Un ménage (T2) :	12.85 €
- Une douche :	7.80 €
- Une aide au lever :	2.60 €
- Une aide au coucher :	2.60 €
- Une aide à la toilette :	5.21 €
- Une aide à la l'habillage :	2.60 €
- Une aide au repas :	5.21 €
- Un portage du repas :	2.60 €

Entretien du linge hors APA

$\frac{1}{2}$ machine	6.05 €
1 machine	10.90 €

Révision du BIP (Présence Verte)

Le BIP est révisé obligatoirement à la restitution du logement, le coût de la révision dépendra de l'état du BIP :

- Remplacement du BIP entier :	90.00 €
- Remplacement du cordon :	45.00 €
- Remplacement de la pile :	15.00 €

Tarifs au 01 mars 2023



le choix du bien-être



T A R I F S 2023

Logement Type : T1 Bis Nouveaux Résidents

Redevance mensuelle :	632.46
Charges locatives :	701.51

	1 333.97 €

Logement Type : Chambre d'accueil temporaire meublée

Redevance Journalière	53.11 €
Tarif journalier avec la pension complète :	64.89 €

Logement Type : T2 pour couple 50 m2

Redevance mensuelle :	805.97€
Charges locatives :	848.98€

	1 654.95 €

A titre indicatif

Possibilité d'A.P.L. à déduire sur le loyer mensuel du T1 Bis et du T2

Possibilité d'A.P.A. au titre du domicile

(GIR 3/4 : 13.75 € GIR 1/2 : 21.67 €)

Tarifs au 01 mars 2023



le choix du bien-être



T A R I F S 2023

LES REPAS DES PERSONNES EXTERIEURES

Tarifs des repas occasionnels

13.88 € la semaine et le samedi

14.98 € le dimanche

Tarifs des repas réguliers

Au moins une fois par semaine

Ou au moins 5 repas par mois

11 € la semaine et le samedi

13.50 € le dimanche

Tarifs au 01 mars 2023